PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA THEORIE DU PERMIS DE CONDUIREEN COURS COLLECTIF ET PRESENTIEL

Nom et adresse de l'école de conduite :

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA THÉORIE DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie en présentiel dans les locaux de l'école de conduite, avec un support DVD, Code par Internet(ICI CODE), Code en Salle avec un enseignant dilplômé.

La formation théorique porte sur :

La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route.

Les effets dus à la consommation d'alcool, de droque, et de médicaments sur la conduite.

L'influence de la fatigue sur la conduite.

Les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée.

Les usagers vulnérables.

Les Spécificités de certaines catégories de véhicule et les différentes conditions de visibilités de leurs conducteurs.

Les gestes de premiers secours.

Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule.

Le transport de personne et d'un chargement.

La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques seront dispensés en présentiel dans les locaux de l'école de conduite avec un enseignant dilplômé de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route.

Les effets dus à la consommation d'alcool, de droque, et de médicaments sur la conduite.

L'influence de la fatique sur la conduite.

Les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée.

Les usagers vulnérables.

La pression sociale.(Travail, Publicité).

La pression des pairs.

Théorie en distanciel:

L'école de conduite ne dispensera pas de cours en distanciel, pour les entraînements au code de la route des tests avec un chat de dialogue nécessaires à votre progression vous seront proposés lors de l'inscription.

FORMATION

"CODE DE LA ROUTE"

	NOM DE L'AUTO-ÉCOLE
	NUMÉRO D'AGRÉMENT
HORAIRE	S DES COURS THÉORIQUES ETG
	ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE

ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE									
	LUNDI				JEUDI				
	de	h	à	h	de	h	à	h	
	de	h	à	h	de	h	à	h	
MARDI					VENDREDI				
	de	h	à	h	de	h	à	h	
	de	h	à	h	de	h	à	h	
MERCREDI					SAMEDI				
	de	h	à	h	de	h	à	h	
	de	h	à	h	de	h	à	h	

COURS ENSEIGNÉS AVEC MONITEURS DIPLÔMÉS EN PRÉSENTIEL

PERMIS B

APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE & LA CONDUITE SUPERVISÉE

HORAIRES DES COURS THÉORIQUES PORTANT SUR DES THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES JEUDI LUNDI de _____h ___h ____h de _____h ___à ____h ____ MARDI VENDREDI MERCREDI SAMEDI

COURS ENSEIGNÉS AVEC MONITEURS DIPLÔMÉS EN PRÉSENTIEL

Formation Permis B et AAC

Conduite Accompagnée

OBJECTIFS

- Obtenir la catégorie B du permis de conduire

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir minimum 16 ans (15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite)
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Résidence normale et domicile en France
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté
 (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de
 convocation à

la journée défense et citoyenneté (JDC), ou l'attestation individuelle d'exemption

- Être enregistré en préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite

INTERVENANTS

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière
- (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.

Moyens et outils :

- Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Outils pédagogiques et réglementaires
- Documentation professionnelle
- Maquettes
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Élèves conducteurs en cours de formation

<u>Véhicules :</u>

Véhicules à boite manuelle ou automatique de la catégorie B du permis de conduire

EFFECTIFS

- 1 Élève par véhicule

HORAIRES

- A voir avec l'auto-école.

DURÉE

- Minimum 20 heures obligatoire (Boîte mécanique)
- Minimum 13 heures obligatoires (Boîte automatique, avec une régulation à la boîte mécanique possible en auto-école au bout de 6 mois après un minimum de 7h de conduite)

PROGRAMME

- 1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- 2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
- 3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- 4.PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

- Livret de formation aux permis B
- Fiche individuelle physique ou numérisée

DIPLÔME VISE

- Passer avec succès l'épreuve théorique générale (E.T.G) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 3 ans.
- Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule

PROGRAMME DE FORMATION

/

/ APPRENTISSAGE ANTICIPE DE LA CONDUITE, PERMIS B AVEC OU SANS CONDUITE SUPERVISEE								
1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique					
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.		Evaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.					
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.					
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.					
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.					
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation).					
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.					
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.	Pratiquer l'écoconduite.					
Regarder autour de soi et avertir.		Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.						
Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts						